

L'AFFECTATION EN FIN DE 3^{ème}

Après avoir utilisé le téléservice orientation (TSO) pour faire les **vœux d'orientation** au 2^{ème} puis au 3^{ème} trimestre, vous allez devoir aussi utiliser le téléservice affectation (TSA) pour faire les **vœux d'affectation**.

Rappel : les téléservices sont accessibles sur <https://teleservices.ac-nantes.fr>

Différences entre vœux d'orientation et vœux d'affectation

Vœux d'orientation

= choix des intentions d'orientation provisoires (au 2^{ème} trimestre) et définitives (au 3^{ème} trimestre) entre :

- Seconde générale et technologique
- Seconde professionnelle
- Première année de CAP

Attention : le conseil de classe répondra de manière favorable ou défavorable à vos demandes.

Vœux d'affectation

= choix d'une formation et d'un établissement (*seuls les vœux en accord avec la décision d'orientation du conseil de classe seront pris en compte*)

- 10 vœux maximum possibles dans l'académie et 5 vœux hors académie. Cela concerne aussi bien les lycées publics, privés que les centres de formation d'apprentis.

NB : Il est nécessaire de contacter au préalable les établissements privés et les CFA

Calendrier :

- **Courant avril : ouverture de téléservice affectation (TSA) et consultation de l'offre de formation.** Cette offre de formation est d'ores et déjà accessible dans la rubrique orientation sur le site du collège ou à l'adresse suivante : <http://www.onisep.fr/Media/Regions/Pays-de-la-Loire/Fichiers/Guides/Pres-la-3e-Carnet-Adresses-Rentree-2020>
- **Du 04 mai au 1^{er} juin** : saisie des vœux par les familles sur le téléservice affectation (TSA). Les demandes d'orientation sur le téléservice orientation (TSO) devront également être saisies.
- **Début juin** : conseils de classe. S'il y a désaccord avec la décision d'orientation prise par le conseil de classe il faudra prendre RDV auprès de Mme Ferly, principale adjointe du collège.
- **30 juin** : résultats de l'affectation et début des inscriptions dans les lycées par l'application téléservice inscription (TSI) (Attention un élève qui ne s'inscrit pas perd sa place)

Pour les élèves qui n'auraient pas obtenu d'affectation :

- **2^{ème} tour d'affectation début juillet 2020** : possibilité d'être candidat sur les places restées vacantes en lycée professionnel
- **3^{ème} tour d'affectation mi-septembre 2020**

Se rapprocher du collège et/ou du CIO de Nantes (tél : 02-40-94-00-12), 34 rue du Fresche Blanc

Pour la Voie Générale et Technologique**En 2^{nde} générale et technologique**

Tous les élèves suivent les mêmes enseignements et horaires (Tronc commun) :

Français, Histoire-Géo-EMC, LVA et LVB, Maths, SVT,
Physique-Chimie, EPS,
Sciences Économiques et Sociales, Sciences
Numériques et Technologie, pour un total de
26H/semaine



Heures de Vie de classe et
Accompagnement Personnalisé
**Accompagnement à l'orientation (54
heures environ)**

**L'ensemble de ces enseignements est présent dans tous les lycées GT,
et est obligatoire pour chaque élève de 2^{nde} GT**

Possibilité de rajouter à ce tronc commun, une section européenne si le lycée le propose (à demander au moment de l'inscription)

Peuvent se rajouter à ce tronc commun, 1 à 2 enseignements optionnels (maximum), parmi lesquels :

- **1 enseignement général**, parmi les suivants :
- Langues et cultures de l'antiquité : latin ou grec, (3h)
 - LVC : italien, arabe, portugais, chinois, russe, breton, ... (3h)
 - Arts : plastiques, cinéma, danse, musique, théâtre, histoire des arts (3h)
 - EPS (3h)

- **1 enseignement technologique**, parmi les suivants :
- Management et Gestion (1h30)
 - Santé et Social (1h30)
 - Biotechnologies (1h30)
 - Sciences de laboratoire (1h30)
 - Sciences de l'Ingénieur (1h30)
 - Création et Innovation Technologique (1h30)

Ces enseignements optionnels sont par définition non obligatoires. Si l'élève fait le choix de 2 enseignements optionnels, il faut impérativement en choisir 1 général et 1 technologique (à l'exception du latin ou grec).

Ces options ne sont pas présentes dans tous les établissements (cf liste page 3).

(A choisir au moment de l'inscription (sauf cas particuliers pour l'option création culture design au lycée Livet)).

Choix du lycée : En fonction de son domicile, chaque élève a **un ou plusieurs lycées de secteur géographique.**

Vous pouvez en prendre connaissance en allant sur le site : <https://www.dsden44.ac-nantes.fr/scolarite-et-vie-de-leleve/inscription-dans-un-etablissement-scolaire/lycee/votre-lycee-de-secteur-230157>

A noter : chaque famille sera informée de son lycée de secteur sur la plateforme téléservice affectation (TSA)

Les familles demandant une affectation dans un lycée hors secteur devront faire une **demande de dérogation** pour l'entrée en 2nd GT. Les dérogations seront accordées dans la limite des places disponibles après affectation des élèves du périmètre de recrutement et selon des priorités harmonisées au niveau national :

Motifs des demandes de dérogation :

1. **Elèves en situation de handicap**
2. **Elèves nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé**
3. **Elèves boursiers**
4. **Elèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans le lycée demandé**
5. **Elèves dont le domicile est situé en limite de secteur**
6. **Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier**
7. **Convenances personnelles (à préciser)**

NB : La demande de pouvoir suivre une option ou une section européenne n'est pas un motif prioritaire pour obtenir une dérogation de secteur ; il s'agit d'un motif pour convenance personnelle.

Cas particuliers : ces demandes ne nécessitent pas de demande de dérogation (périmètre de recrutement académique).

Vœux spécifiques et contingentés*

Recrutements sur dossier pour des sections particulières (les dossiers sont téléchargeables sur les sites des lycées)

Création et Culture Design

: Lycée Livet

Seconde Spécifique STHR :

Lycée Appert

*Pour ces vœux, un classement des candidatures sera opéré en fonction d'un barème académique

Sections Binationales :
Abibac (allemand) :
 N. Mandela,
Bachibac
 (espagnol) :
 N. Mandela ;
Esabac (italien) :
 Camus

Date limite de retour du dossier : 24 avril.
 Modalités sur le site internet des lycées

Section Internationale
 « américaine » :
 N.Mandela
 « Britannique »
 Grand Air, La Baule

Date limite de retour du dossier : 04 avril.
 Modalités sur le site internet des lycées

Seconde technique :

Musique :
 N. Mandela,
Danse :
 J.du
 Bellay(Angers)

Date limite de retour du dossier : 08 mars. Audition au conservatoire

Pour les élèves qui souhaitent intégrer une section sportive, consulter les sites des lycées pour connaître les modalités de sélection (attention aux dates limites).

Les options et sections européennes en classe de 2GT dans les lycées publics du bassin de Nantes

Lycée Camus	Lycée Guist'hau	Lycée Carcouet
<ul style="list-style-type: none"> • Cinema-audiovisuel • Musique • théâtre • LCA : Latin • LVC Italien • Management et gestion + section euro Anglais + section binationale ESABAC (Italien)	<ul style="list-style-type: none"> • Arts plastiques • Cinema-audiovisuel • Histoire des arts • latin • LVC Espagnol • LCA :Grec • LCA : Latin + section euro Anglais + section euro Allemand	<ul style="list-style-type: none"> • Management et gestion • Sciences et laboratoire • Santé et social + section euro Anglais
Lycée Clémenceau	Lycée Jules Verne	Lycée La Colinière
<ul style="list-style-type: none"> • Theatre • LCA :Latin • LCA : Grec • LVC Arabe • LVC Italien 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts plastiques • LVC Chinois + section euro Anglais + section euro Espagnol + Section orientale : chinois	<ul style="list-style-type: none"> • Arts plastiques • Théâtre • EPS • LCA : Latin • LVC Breton • LVC Russe • Management et gestion • Santé et social
Lycée Livet	Lycée Nelson Mandela	Lycée Monge
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et laboratoire • Sciences de l'ingénieur • Création culture design • Creation et innovation technologiques + section euro Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • musique • Théâtre • LVC Chinois • LVC Portugais • Management et gestion • Culture et pratique de la danse • Culture et pratique de la musique +sections binationales Abibac (Allemand et Bachibac (Espagnol)) + section internationale américaine	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et laboratoire • Sciences de l'ingénieur • Création et innovation technologique • LVC Italien + section euro Anglais
Lycée Nicolas Appert	<u>Lycée Honoré d'Estienne d'Orves</u> <u>(Carquefou)</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • EPS • Création et innovation technologique • Sciences de l'ingénieur • LCA : Latin + seconde spécifique du bac STHR	<ul style="list-style-type: none"> • LCA : Latin 	

Pour la Voie professionnelle**En 2nde professionnelle et 1^{ère} année de CAP**

Il n'y a pas de carte scolaire pour les lycées professionnels

Un vœu en voie pro = 1 spécialité + 1 établissement

↳ **L'affectation dépend d'un barème** établi à partir de critères académiques (compétences du socle, résultats scolaires, avis du chef d'établissement et le critère boursier en cas d'égalité de barème.

Les spécialités en seconde professionnelle : Choix d'une spécialité ou d'une 2nde « famille de métiers »
 Pour permettre aux élèves de choisir progressivement leur parcours de formation, plusieurs spécialités de bac pro sont regroupées en « familles de métiers » : la seconde pro est commune et l'élève choisira sa série de bac à la fin de sa seconde pro.

⚠ **Les familles de métiers ne concernent pas les formations en apprentissage**

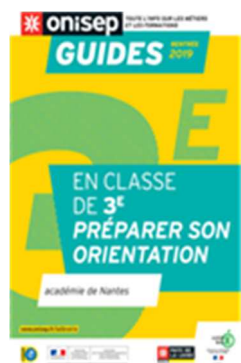
Dans l'académie de Nantes, 9 familles de métiers sont concernées + 3 dans l'enseignement agricole

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment	Métiers des industries graphiques et de la communication
<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement et finition du bâtiment ○ Maçonnerie – Gros œuvre ○ Ouvrages du bâtiment : métallerie ○ Menuiserie aluminium-verre ○ Travaux publics ○ Intervention sur le patrimoine bâti : option A Maçonnerie, option B Charpente option C Couverture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie ○ Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture ○ Technicien géomètre-topographe 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Façonnage de produits imprimés, routage ○ Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A : productions graphiques ○ Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option B : productions imprimées.
Métiers de la beauté et du bien-être	Métiers de l'Hôtellerie et de la restauration	Métiers de l'alimentation
<ul style="list-style-type: none"> ○ Métiers de la coiffure ○ Esthétique, cosmétique, parfumerie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cuisine ○ Commercialisation et services en restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Boucher-charcutier-traiteur ○ Boulanger-pâtissier ○ Poissonnier-écailleux-traiteur
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	Métiers de la relation client	Métiers de l'aéronautique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion administration ○ Logistique ○ Organisation de transport de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Métiers de l'accueil ○ Métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ○ Métiers du commerce et de la vente, option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aéronautique option avionique ○ Aéronautique option structure ○ Aéronautique option système

Alimentation bio-industries-laboratoire (lycées agricoles)	Conseil-vente (lycées agricoles)	Nature-jardin-paysage-forêt (lycées agricoles)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Bio-industries de transformation ○ Laboratoire contrôle qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Technicien conseil vente en animalerie ○ Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires ○ Technicien conseil vente en alimentation option vins et spiritueux ○ Technicien conseil vente option univers jardinerie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagements paysagers ○ Forêt ○ Gestion des milieux naturels et de la faune

Cas particuliers : recrutements sur dossier à compléter avant le 24 avril :

Section	établissement	Date limite de retour du dossier	Modalités de recrutement
Seconde pro « métiers de la sécurité »	Lycée Audubon, Coueron Lycée La Joliverie, Saint Sebastien (privé)	24 avril	Examen du dossier et épreuves de mise en situation. Dossier à télécharger sur le site de l'établissement
1 ^{ère} année de CAP aéronautique option avionique (2 ^{ème} année se fait en alternance)	Lycée les trois rivières, Pontchateau	24 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Dossier à télécharger sur le site de l'établissement
Seconde pro aéronautique option avionique (2 ^{ème} et 3 ^{ème} année se feront en alternance)	Lycée Brossaud Blancho, Saint Nazaire	24 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Dossier à retirer au secrétariat du lycée
Seconde pro : - électricien de marine - conduite et gestion des entreprises maritimes option marin de commerce, option pêche	Lycée Maritime, Nantes	24 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Dossier à télécharger sur le site de l'établissement



Retrouvez toute l'offre de formation dans la rubrique orientation sur le site du collège ou à l'adresse suivante :

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Pays-de-la-Loire/Nantes/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/En-classe-de-3e-preparer-son-orientation>

Durant toute la période de confinement, Mme Maury (psychologue de l'orientation) reste disponible par mail pour répondre à vos demandes ou vos interrogations concernant l'orientation (auore.mauru@ac-nantes.fr). Un contact téléphonique peut être organisé à votre demande.